

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, mercredi le 23 juillet 2014, à 19h00

Présents :	Le maire	John Saywell
	Les conseillers	Michel Perreault Claude Cadieux Sébastien Gros Daniel Gauthier
Absent :	La conseillère	Louise Gorman
	Le conseiller	Robert D'Auzac
	Le directeur général	Jean-François Bertrand

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19h05 par John Saywell, maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Jean-François Bertrand, le directeur général, en est le secrétaire.

2014-07-202 Résolution - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

FINANCES & ADMINISTRATION

2014-07-203 Résolution - Adoption d'un règlement d'emprunt pour des travaux d'urgence

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 8 juillet 2014 d'un projet de règlement d'emprunt pour l'exécution de travaux de réfection de différents tronçons du chemin de la rivière Rouge à la suite de dommages subis;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu que le conseil municipal adopte le règlement numéro **RA-108-14**, intitulé Règlement autorisant la réalisation de travaux de réfection d'urgence réalisés en raison de glissements de portions de la chaussée survenus sur deux tronçons du chemin de la rivière Rouge et un emprunt de 425 000 \$ aux fins de financer ces travaux.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-07-204 Dépôt du rapport de divulgation de certaines contributions électorales des candidats à l'élection partielle du 4 mai 2014

Tel que prescrit dans la Loi sur les élections et les référendums, les membres du conseil prennent acte du dépôt du rapport de divulgation de certaines contributions électorales des candidats à l'élection partielle du 4 mai 2014.

TRAVAUX PUBLICS

2014-07-205 Résolution – Ratification des dépenses encourues pour la réalisation de travaux d'urgence

Considérant l'urgence de procéder à des travaux de réfection à la suite de l'affaissement subi d'un tronçon du chemin de la rivière Rouge (Km 6.6);

Considérant que l'entreprise Émile Foucault Excavation Inc. possède l'expertise, la main-d'œuvre et l'équipement requis à la réalisation des travaux prévus aux plans et devis;

Considérant que l'entreprise Émile Foucault Excavation Inc. était disponible pour réaliser rapidement les travaux requis;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu de ratifier le contrat octroyé à Émile Foucault Excavation Inc. pour la réalisation de travaux d'urgence réalisés au tronçon km 6,6 du chemin de la rivière Rouge et d'autoriser le paiement de la facture soumise à cet effet, pour un montant de 27 861,69 \$, incluant les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2014-07-206 Résolution – Octroi d'un mandat d'ingénierie pour la réfection d'un tronçon du chemin Harrington

CONSIDÉRANT l'entente conclue entre la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge et la municipalité de Harrington quant au partage de l'entretien du chemin Harrington;

CONSIDÉRANT les travaux de réfection requis sur deux tronçons du chemin Harrington, lesquels travaux sont assumés par la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge et;

VU les soumissions reçues de deux (2) firmes d'ingénierie en vue de la réfection d'un des tronçons concernés du chemin Harrington;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que le conseil municipal autorise l'octroi d'un contrat à la firme BSA, Groupe Conseil et ce, selon les termes de la proposition soumise le 14 juillet 2014, pour la réalisation des travaux d'ingénierie requis en vue de la réfection d'un tronçon du chemin Harrington à l'est du pont enjambant la rivière Rouge, pour un montant de 13, 500 \$, plus les taxes applicables

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

URBANISME

2014-07-207 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire

Avis de motion est donné par le conseiller Michel Perreault qu'il, ou en son absence, un autre conseiller, proposera ou qu'il sera proposé lors d'une prochaine séance de ce conseil, l'adoption du Règlement numéro 911-1- 2014 décrétant un contrôle intérimaire prohibant les opérations cadastrales visant la création de nouvelles infrastructures routières et visant également l'intégration d'un nouveau cadre normatif de lotissement dans des secteurs à contraintes particulières.

Il y aura exception de lecture si tous les élus ont reçu le projet de règlement deux jours avant la séance au cours de laquelle ledit règlement sera présenté pour adoption et que tous les élus déclarent l'avoir reçu et lu avant sa possible adoption.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire John Saywell invite les personnes présentes et qui le désirent à poser des questions spécifiques sur les sujets à l'ordre du jour.

2014-07-208 LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Louise Gorman et résolu que la présente séance soit levée à 19 :30 heures.

Adoptée à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

John Saywell
Maire

Jean-François Bertrand
Directeur général et secrétaire-trésorière